

Ouverture du 5ème mandat de l'Assemblée départementale des collégiens

11 janvier 2015

Discours de Mathieu Klein, président du conseil départemental

seul le prononcé fait foi

Monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale,

Mesdames, messieurs les conseillères et conseillers départementaux, chers collègues,

Monsieur le président de la Ligue de l'enseignement,

Chères collégiennes, chers collégiens,

Mesdames et messieurs les professeurs (es), personnel de la vie des collèges, agents du département qui les accompagnez,

Nous sommes ensemble pour deux rencontres importantes qui vont se dérouler au conseil départemental aujourd'hui.

- La session extraordinaire de l'assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle.
Elle délibérera cet après-midi sur la façon dont les politiques départementales peuvent être plus efficaces pour contribuer à bâtir une République plus unie et plus exigeante.
- L'installation du 5ème mandat de l'Assemblée départemental des collégiens de Meurthe-et-Moselle, créée en 2007 par le département et l'éducation nationale.
L'ADC permet de consulter les collégiens sur les questions qui les concernent car nous sommes convaincus ici que la démocratie est renforcée quand les élus au suffrage universel ouvrent les espaces pour que les citoyens de tous âges et de toutes conditions participent aux choix collectifs et à l'administration du bien commun (ADC mais aussi Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie et Conseil consultatif du RSA).

J'ai voulu réunir ensemble les deux assemblées ce matin, jour du 1er anniversaire du formidable rassemblement civique et citoyen du 11 janvier 2015.

Face à la barbarie terroriste, une mobilisation civique et citoyenne extraordinaire s'est dressée ce jour-là.

Il y a tout juste un an, des millions de français (50 000 à Nancy) de tous âges, de toutes conditions, de toutes confessions, de toutes origines, de tous les territoires, sont descendus dans la rue pour affirmer haut et fort, dans un mouvement d'unité, leur attachement à la République et à ses promesses de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

L'esprit qui a soufflé le dimanche 11 janvier 2015, c'est celui d'un profond désir de cohésion, de dialogue, de compréhension mutuelle, d'appartenance à une même communauté de destin, dans le respect des convictions et des croyances de chacun.

Les attentats des 7 et 9 janvier ont attisé la prise de conscience de beaucoup de nos concitoyens et de nous-mêmes que ce désir profond de vivre ensemble n'est pas un acquis immuable mais une démarche exigeante qui se construit tous les jours.

C'est notre vivre ensemble qui a été de nouveau attaqué le 13 novembre 2015 dévoilant un peu plus à nos yeux l'idéologie totalitaire que Daesh veut imposer au monde en faisant vaciller les nations démocratiques par la barbarie radicale.

En cette journée anniversaire réaffirmons notre conviction que dans l'unité, la République est plus forte que la menace ; rappelons-nous la promesse du 11 janvier 2015 de ne plus laisser les valeurs républicaines être remises en cause, mais redisons aussi ce que nous avons exprimé il y a un an : ces valeurs nous engagent chacune et chacun d'entre nous et nous, responsables politiques, en premier lieu.

Car il ne suffit pas que les valeurs républicaines de Liberté, d'Egalité, de Fraternité soient évoquées.

Liberté, Egalité, Fraternité : c'est parfois devenu un slogan dont on se rappelle vaguement l'histoire.

On le voit écrit aux frontons des édifices publics, mais finalement : quel est le sens ? Qu'est-ce que cela représente ? En quoi cela me concerne ? En quoi ces valeurs engagent-elles chacune et chacun d'entre nous ?

La Liberté, l'Egalité, la Fraternité ne sont pas qu'un engagement de la République, c'est un engagement de chacune et de chacun de ceux qui vivent en France.

Elles font l'identité républicaine de chacun de nous : être Français ce sont des droits et des devoirs civiques.

Etre Français ça veut dire incarner au quotidien les droits et les devoirs des trois valeurs républicaines.

Quelle part chacun et chacune prend-il pour participer, dans un effort commun, à bâtir une République forte parce qu'unie et exigeante ?

Les 46 conseillers départementaux de Meurthe-et-Moselle vont répondre à cette question cet après-midi en débattant et délibérant sur une trentaine de mesures concrètes dans les domaines de l'Education, de la Citoyenneté, de la Prévention et de la Solidarité.

La lutte contre le terrorisme est un impératif national et plus encore un impératif démocratique à l'échelle du monde. Ceux qui veulent mettre la liberté, l'égalité et la fraternité au pas de leur folle idéologie de mort doivent savoir que du sommet au pied de la République, nous sommes unis et déterminés à les combattre. La lutte contre le terrorisme exige aussi d'agir contre les risques de radicalisation qui peuvent prendre racine plus facilement dans les fragilités de notre société.

La responsabilité de tout élu républicain, c'est d'être lucide sur les craintes, les peurs, les troubles qui ébranlent la société et qui la fragilisent.

Son rôle, ce pour quoi il a été élu, ce qu'attendent de lui ceux qui l'ont élu, ce n'est pas de commenter ces craintes, ces peurs, ces troubles, et encore moins de les utiliser, de les instrumentaliser, pour prôner le repli sur soi, le rejet de l'Autre et le retour en arrière.

Le rôle d'un élu républicain c'est, au contact des citoyennes et des citoyens, de vous, jeunes collégiennes et jeunes collégiens comme nous le faisons ce matin, de montrer le chemin de l'espoir et de prendre des décisions pour agir et faire disparaître ces craintes, ces peurs, ces troubles.

Il est parfois difficile d'apporter des réponses immédiates, rapides, complètes à la hauteur des attentes et des espérances de nos concitoyens.

Nous vous le devons notamment à vous les jeunes générations pour que vous abordiez votre avenir avec confiance dans une République qui saura vous ouvrir des espaces d'engagement pour, à votre tour, tracer par vous-mêmes les chemins qui mènent à l'idéal de Liberté, d'Egalité et de Fraternité de notre pays.

Faisons confiance aux capacités d'engagement des jeunes. Ils nous étonneront par leurs initiatives, leur sens des responsabilités. Ils nous étonneront et nous feront bouger.

C'est tout le sens et tout l'intérêt du service civique dont ce département est un acteur impliqué. Le service civique c'est un levier de progrès pour toute la société qui donne une vraie et belle place à l'engagement de la jeunesse. Toutes les jeunesses, pas seulement celle des banlieues, ou celle sans emploi, ou celle diplômée, mais toutes les jeunesses ensemble, mélangées à partir de 16 ans.

Agir et devenir, c'est le slogan du Service civique au département car en même temps qu'ils se rendent utiles aux autres, les jeunes en mission civique découvrent, apprennent, se forment. C'est aussi une école.

Car si l'école est le lieu où l'on apprend les mathématiques, le français, les sciences ou encore les langues vivantes, elle est aussi un lieu de construction personnelle et d'apprentissage de vos responsabilités de citoyen.

Ce n'est pas seulement à l'école mais c'est là aussi que vous apprenez à forger vos opinions, à les exprimer, à en discuter, à les confronter avec d'autres et finalement c'est à l'école aussi que vous construisez votre personnalité d'adulte responsable et impliqué dans la société.

En tant que délégué à l'Assemblée Départementale des Collégiens, non seulement vous allez faire cet apprentissage personnel, mais vous allez également être utiles à tous les collégiens en prenant part, par vos avis et propositions, à des décisions qui concernent la vie au collège, décisions que prendront monsieur l'inspecteur d'académie à mes côtés et les élus départementaux qui vous entourent.

Les avis et propositions que je vous propose de préparer au cours de votre mandat concernent des questions importantes qui forment le socle de la République : la laïcité, la lutte contre les inégalités, le respect des différences, la lutte contre les discriminations, la liberté d'expression, la fraternité et le vivre-ensemble.

Vous le vivez tous les jours dans votre famille, dans votre quartier, votre village, au collège, dans les associations sportives ou culturelles que vous fréquentez, dans les espaces où vous vous retrouvez entre amis, camarades de classe. Dans tous ces lieux, vous êtes très tôt confrontés aux différences. Vous apprenez à les connaître, à les comprendre, les accepter et les respecter. Vous êtes aussi parfois confrontés aux inégalités, à la violence.

Au cours des deux ans de votre mandat, je souhaiterais que vous étudiiez les questions suivantes :

De quels lieux ou espaces disposez-vous pour débattre, forger et exprimer vos opinions sur ces enjeux, ces sujets ? Ces lieux sont-ils adaptés à vos attentes et à vos besoins ? Sont-ils suffisamment nombreux ? Parmi ces espaces, les réseaux sociaux sont souvent privilégiés par les jeunes. S'ils offrent de grandes libertés, rapidité et facilité de communication, ne comportent-ils pas aussi des dangers ? Si oui, quels sont ces dangers et quelles idées avez-vous qui permettraient de les réduire ?

Comment vivez-vous, entre vous, vos différences qu'elles soient physiques, qu'elles concernent vos croyances ou votre non croyance, vos valeurs, vos convictions, votre identité sexuelle ? Quels sont les outils à votre disposition, ou ceux dont vous aimeriez disposer pour mieux lutter contre les discriminations et renforcer la tolérance, le respect de l'autre, des autres ?

Si nous voulons, adultes comme jeunes, mieux vivre-ensemble, comment faire mieux comprendre les valeurs de la République, les faire partager ? Comment aussi s'engager concrètement pour mieux les faire vivre ?

Vous serez accompagnés par des adultes référents pour vous aider dans vos travaux.

Je tiens à les remercier chaleureusement pour le travail accompli et pour leur engagement dans celui que nous allons accomplir dans le mandat qui s'ouvre.

Permettez-moi de saluer particulièrement la Ligue de l'enseignement, son président ici présent et la qualité du travail éducatif que la Ligue a réalisé avec l'Assemblée départementale des collégiens tout au long des quatre mandats passés et qu'elle va continuer à faire au cours de ce 5^{ème} mandat.

Elle le fait avec enthousiasme, compétence et engagement dans l'esprit, les valeurs et le projet qui anime cette grande association d'éducation populaire.

Pour conclure et avant de donner la parole à monsieur l'Inspecteur d'académie, je vous indique le programme de notre journée :

- Après l'intervention de monsieur Strugarek et jusqu'à 11h45, nous nous retrouverons autour des tables situées à ma droite pour échanger entre élus de l'assemblée départementale et délégués de l'assemblée départementale des collégiens sur deux questions qui seront présentées par le vice-président à l'éducation, à la citoyenneté et aux sports, Antony Caps.
- A 12h00, les élus sont invités à se retrouver dans cette salle pour la réunion commune des 6 commissions réglementaires sous la présidence de Patricia Daguerre, présidente de la commission Education.
- Après la pause déjeuner, nous reprendrons la session à 14h15 en présence de monsieur le préfet. Avec la présentation du seul rapport à l'ordre du jour, Antony Caps nous présentera la synthèse des travaux de ce matin qui sera réalisée pendant l'heure du déjeuner par les collégiens.
- Nous devrions clore la session vers 16h00 après que soit apportée réponse à la question de Thibaut Bazin posée au titre des questions d'actualité.